



**PLAN LOCAL D'URBANISME
P.L.U.**

COMMUNE DE NOGENT-SUR-OISE

P.L.U. approuvé par Délibération du
Conseil Municipal
en date du 17 octobre 2013

6.1 – PLAN ZONES DE BRUIT
Échelle 1/5000



Légende :

LARGEUR DES SECTEURS AFFECTES PAR LE BRUIT :

- 30 METRES – catégorie 4
- 100 METRES – catégorie 3
- - - - 250 METRES – catégorie 2
- . . . 300 METRES – catégorie 1

Type d'infrastructure	Nom de la voie		Catégorie de l'infrastructure	Largeur maximale des secteurs affectés par le bruit de part et d'autre de l'infrastructure
	Débutant	Finissant		
avenue du 8 mai 1945 (anciennement RD 916A)	RD 200	avenue Saint Exupéry	4	30 mètres
avenue du 8 mai 1945 (anciennement RD 916A)	avenue Saint Exupéry	rue du Dépôt	4	30 mètres
rue Gambetta (anciennement RD 916A)	rue du Dépôt	rue de Verdun	4	30 mètres
rue Gambetta / rue du Pont Royal (anciennement RD 916A)	rue de Verdun	rue Ribot	4	30 mètres
rue du Pont Royal (anciennement RD 916A)	rue Ribot	Limite communale	4	30 mètres
Voie ferrée ligne Creil - Jeumont	en totalité		2	250 mètres
Voie ferrée ligne Paris - Lille	en totalité		1	300 mètres
RD 200	limite Montataire	RD 16	3	100 mètres
RD 200	RD 16	limite Villers-Saint-Paul	2	250 mètres
rue Faidherbe (anciennement RD 916A)	RD 200	limite Laigneville	3	100 mètres
RD 1016 (anciennement RN 16)	en totalité		2	250 mètres